

URGENCE SOCIALE

AUGMENTEZ LES SALAIRES !

Les agent-es territoriaux sont les salarié-es les plus mal payé-es en France avec les salaires les plus faibles en comparaison du secteur privé (source DGAFP 2021).

Le point d'indice qui sert de base à nos rémunérations est bloqué depuis plusieurs années et la ministre de la Fonction publique, le 9 décembre dernier, a confirmé qu'il va le rester !!

DE PLUS, NOS QUALIFICATIONS NE SONT PAS RECONNUES À LEUR JUSTE VALEUR, NOS CARRIÈRES SONT BLOQUÉES... CETTE SITUATION A DE GRAVES RÉPERCUSSIONS SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DE TOU-TE-S LES AGENT-ES DE LA FONCTION PUBLIQUE.

Rappelons ici l'importance des services publics locaux et des agent-es qui permettent, au quotidien, un égal accès aux droits sociaux pour toute la population. Lors de la crise sanitaire les agent-es territoriaux étaient sur le pont 7 jours sur 7 et 24h sur 24 : services sociaux et médico-sociaux, SDIS, assainissement, ramassage des ordures, voirie, services techniques et administratifs, sport, culture, animation périscolaire... **Leur engagement a été reconnu par toutes et tous et pourtant aujourd'hui, alors que leur pouvoir d'achat régresse, la ministre refuse toute augmentation des salaires et renvoie le dossier à d'hypothétiques négociations qui se tiendraient après les élections présidentielles...**

LES FEMMES SONT PARTICULIÈREMENT TOUCHÉES PAR CETTE SITUATION : CE SONT LES MÉTIERS ET LES FILIÈRES FÉMININES QUI SONT LES MOINS RECONNUS SUR LE PLAN SALARIAL

C'EST INACCEPTABLE !

EXIGEONS ENSEMBLE :

- 50 points d'indice pour toutes et tous
- Le minimum Fonction publique (SMIC) à 1800€ net
- La reconnaissance des qualifications
- L'égalité professionnelle réelle femmes/hommes





RESTITUTION DU POUVOIR d'ACHAT



Tout augmente : les prix à la consommation (y compris les produits de première nécessité), le coût du logement, du chauffage, du gaz et de l'électricité, des transports, des loisirs ! Beaucoup d'agent-es publics se sentent méprisé-es. Avec une inflation galopante cette situation ne va faire qu'empirer ! Et ce n'est pas l'attribution de la prime de 100€ qui va régler quoique ce soit.

**NOTRE POUVOIR D'ACHAT NE CESSE DE BAISSER : C'EST INSUPPORTABLE !
BEAUCOUP D'ENTRE-NOUS ONT UN LÉGITIME SENTIMENT DE DÉCLASSEMENT.
COMMENT LES JEUNES VONT-ILS POUVOIR SE CONSTRUIRE UNE VIE DÉCENTE DANS UN TEL
CONTEXTE ?**

Les agent-es publics ne sont pas responsables de la crise. Pourtant une part toujours plus faible des revenus du pays est consacrée aux salaires de la Fonction publique. Cela veut dire que les agent-es « coûtent moins cher » aujourd'hui qu'il y a 15 ans. Malgré cela tous les jours nous sommes montré-es du doigt et rendu-es responsables des déficits.

EN CATÉGORIE C : Les premiers échelons du C1 ont tous le même indice. Ce sont les agent-es les plus touché-es par l'absence de « déroulé de carrière » avec des salaires très faibles. Plus de la moitié reste toute leur carrière en échelle C1.

EN CATÉGORIE B : Les salaires de début de carrière sont identiques à ceux de la catégorie C. Il n'y a pas eu de revalorisation depuis des années ce qui entraîne un tassement des rémunérations.

EN CATÉGORIE A : L'absence de reconnaissance des qualifications et des responsabilités provoque un manque d'attractivité pour celles et ceux qui voudraient s'engager dans une carrière dans la Fonction publique.

De janvier 2011 à janvier 2020 la cotisation CNRACL des fonctionnaires territoriaux est passée de 7,85 à 11,10 %. Cela diminue d'autant le traitement net des fonctionnaires et s'ajoute à la baisse de la valeur réelle du traitement brut.

Que ce soit pour les catégories A, B ou C le niveau de vie et la protection sociale sont en baisse : c'est la conséquence des politiques austéritaires, de l'augmentation des cotisations sociales et de la pression fiscale, et de l'absence d'une réforme fiscale d'envergure plus juste et plus solidaire.

SALAIRES ET POUVOIR D'ACHAT : cela ne peut pas continuer comme ça !

EXIGEONS ENSEMBLE :



-  50 points d'indice pour toutes et tous
-  Le minimum Fonction publique (SMIC) à 1800€ net
-  La reconnaissance des qualifications
-  L'égalité professionnelle réelle femmes/hommes

